

Réunion spéciale du Conseil de la Faculté et forum sur la COVID-19

31 mars 2020

Foire aux questions

Apprenants (général)

Existe-t-il des sources d'aide financière pour les étudiants en difficulté?

R : Oui. Veuillez consulter le site [Bourses et aide financière](#), y compris leur [FAQ](#). Le report des frais de scolarité est un élément standard de l'aide accordée aux étudiants par l'Université en fonction de leurs besoins. L'Université a aussi créé le [Fonds d'aide d'urgence aux étudiants de McGill](#) pour aider à multiplier les ressources d'aide aux étudiants.

Les frais de scolarité des étudiants des cycles supérieurs seront-ils révisés puisqu'il faut maintenant ajouter une session supplémentaire en raison de retards dans les activités de recherche?

R : Cette question n'a pas encore été traitée; nous confirmerons dès que nous aurons des informations à ce sujet.

Existe-t-il des programmes permettant de jumeler (à distance) des étudiants avec d'autres personnes susceptibles d'avoir besoin d'aide, comme le programme d'accompagnement que gère le Bureau des services aux étudiants étrangers?

R : Ceux-ci seraient nécessairement planifiés à l'échelle locale/départementale, et nous encourageons les étudiants à contacter leur département pour savoir si quoi que ce soit est en cours. Ainsi, il semble que l'Association étudiante des cycles supérieurs de l'Université McGill et certaines associations d'étudiants aux cycles supérieurs, y compris le Programme intégré en neurosciences, sont à mettre quelque chose en place. Comme pour un programme d'accompagnement informel, les étudiants sont encouragés à parler aux directeurs de programme ou aux responsables de département, puis à collaborer avec d'autres étudiants.

Étant donné que McGill offre des options flexibles satisfaisant/insatisfaisant aux étudiants cette session, est-ce que les exigences académiques des programmes de 1^{er} cycle et de maîtrise de la Faculté de médecine seront adaptées lors des prochains cycles de demandes d'admission?

R : Une note concernant les circonstances extraordinaires de cette session sera placée sur le relevé de notes de chaque étudiant.

Cette situation a-t-elle eu une incidence sur les admissions d'automne 2020 dans les programmes de premier cycle et des cycles supérieurs, y compris pour les étudiants étrangers?

R : Tous les comités d'admission des programmes discutent de la manière d'évaluer les futures demandes, en tenant compte des circonstances. L'objectif est que les candidats ne soient désavantagés d'aucune façon. Pour les étudiants des cycles supérieurs, Études supérieures et postdoctorales a une [FAQ](#) avec des dates limites et l'information sur le suivi est mise à jour régulièrement. Nous espérons pouvoir proposer tous les programmes cet automne, que ce soit par apprentissage à distance ou autrement.

Apprenants (médecine)

Quel format d'examen de bloc envisage-t-on pour les étudiants de 1^{re} année de médecine?

R : Le format d'examen INDS 116 a été approuvé. Lors de la préparation des autres cours, nous en reverrons également le format des examens. On trouvera plus de détails sur l'examen INDS 116 dans le bulletin e-digest du 2 avril.

Quel est le format des examens écrits pour la 2^e année de médecine et devrions-nous acheter/obtenir du matériel (comme des appareils technologiques) à l'avance?

R : Nous envisageons actuellement les modalités et espérons confirmer bientôt.

Qu'en est-il des stages à option prévus ailleurs qu'à McGill?

R : Toutes les facultés de médecine sont touchées et nous nous entretenons régulièrement avec nos homologues du Québec et du Canada pour faire le point.

Est-ce qu'un plus grand nombre de places pour les stages à option sera créé à McGill pour les étudiants de 3^e année?

R : Il est trop tôt pour savoir comment l'externat se poursuivra en ce moment, y compris l'impact sur les stages à option. Nous explorons différentes pistes.

En matière de planification de stages à option, est-il raisonnable de supposer que nous reviendrons aux stages à option de 3^e année et que nous n'aurons donc aucun stage à option en juillet?

R : Les étudiants devront terminer les cours obligatoires restants de la 3^e année (qui comprennent un stage à option pour certains étudiants) avant de passer aux cours de la 4^e année. La façon dont cela se traduira dans le calendrier de l'externat est à l'étude. Il est aussi trop tôt pour savoir à quel moment l'externat reprendra et donc trop tôt pour planifier la période 1 à ce stade-ci.

Pour les étudiants sur le point d'amorcer la pratique clinique (4^e année de médecine), le reste du programme d'études en ligne sera-t-il modifié pour nous préparer à faire face à la situation actuelle?

R : Les objectifs du programme demeurent inchangés. Selon vos commentaires, nous explorons l'éventualité d'ajouter quelques possibilités d'apprentissage liées à l'infection par la COVID-19.

--

Veillez visiter le [site Web des ÉMPC sur la COVID-19](#) pour des mises à jour régulières.

Apprenants (résidents)

Est-il possible que la résidence commence avant ou après le 1^{er} juillet pour les nouveaux résidents?

R : Le plan actuel est de commencer le 1er juillet, mais certains défis demeurent. La formation en résidence en milieu clinique se poursuit.

Les fellows DHCEU sont-ils inclus dans ces directives?

R : Les fellows DHCEU sont comme tous les autres fellows, et s'ils ont les compétences appropriées, ils seront redéployés.

La date de fin de formation est-elle toujours le 30 juin pour les fellows cliniques? Ceux qui viennent de l'extérieur du Canada auront de la difficulté à prolonger leur séjour en raison de problèmes de visa, de logement, etc.

R : Nous visons à nous assurer que les apprenants devant terminer leur formation le 30 juin puissent le faire. Nous explorons diverses méthodes pour y parvenir. Prolonger les visas ne sera pas un problème, car nous disposons déjà de mécanismes qui permettent une prolongation de la formation au besoin.

Les R5 de partout au Canada s'inquiètent beaucoup du report de l'examen du Collège royal. Travaillez-vous pour offrir la possibilité de le passer plus tôt, avant le 1^{er} juillet?

R : Toutes les facultés de médecine du Canada collaborent avec le Collège royal, les autorités nationales d'octroi des permis et les organisations d'apprenants pour explorer les meilleures solutions aux problèmes de report des examens de certification. Les objectifs premiers sont d'assurer la sécurité des résidents et de répondre aux besoins du système de santé durant cette pandémie.

--

Veillez visiter le [site Web de la FMPD sur la COVID-19](#) pour des mises à jour régulières.

Apprenants (sciences infirmières)

Pour les étudiantes et étudiants en sciences infirmières sur le point d'amorcer la pratique clinique, est-ce que le reste de notre programme d'études en ligne sera réorienté pour tenir compte de la pandémie?

R : L'École des sciences infirmières Ingram est en train d'intégrer dans ses cours actuels et futurs du matériel pertinent concernant la pandémie.

--

Pour plus d'information, veuillez consulter la [page sur la COVID-19](#) de l'ÉSII.

Apprenants (École des sciences de la communication humaine)

Pour les stages de fin d'études cliniques (en orthophonie), est-il possible qu'ils soient transformés en stages de fin d'études rémunérés (au Québec et hors Québec) pour aider les étudiantes et étudiants financièrement durant cette période?

Nous n'avons connaissance d'aucune initiative du gouvernement provincial visant à remédier à la vulnérabilité financière particulière de nos étudiantes et étudiants en orthophonie qui ne termineront pas leur stage final cet été et qui ne pourront donc pas accéder à un emploi rémunéré en septembre comme prévu. D'autres groupes d'étudiants se trouvent dans cette situation (stagiaires en droit, étudiants enseignant dans le domaine de l'éducation, étudiants d'autres professions de la santé et des services sociaux). Les programmes du gouvernement fédéral s'adressent pour le moment aux personnes qui ont perdu leur emploi en raison de la COVID-19, non aux personnes qui ne pourront pas occuper de nouveaux emplois à cause de la COVID-19. Les stages étudiants (quand ils auront lieu, probablement avec 4 mois de retard, à l'automne) sont prévus dans tout le Canada; il est impossible de prévoir si l'une des provinces mettra en place des stratégies pour atténuer les pertes financières de ces étudiants. Rémunérer les étudiants durant leurs stages n'est qu'une des stratégies possibles, mais nous n'avons pas entendu dire qu'une province l'envisage pour l'instant. Dès que nous en apprendrons plus, nous vous tiendrons au courant.

--

Pour plus d'information, veuillez consulter la [page sur la COVID-19 de l'ÉSCH](#).

Apprenants (physiothérapie et ergothérapie)

Pour consulter l'information sur la COVID-19 concernant l'École de physiothérapie et d'ergothérapie, voir le site Web [ici](#).

Apprenants (études supérieures, chercheurs stagiaires)

Que faire en cas d'information contradictoire quant aux directives de la Faculté de médecine et du CIUSSS pour la recherche basée dans les hôpitaux?

R : Pour les étudiants qui reçoivent des messages contradictoires de la part d'instituts de recherche en milieu hospitalier et de l'université, nous vous conseillons de vous conformer aux directives de l'université. Si vous rencontrez des problèmes ou de la résistance de la part de votre superviseur, veuillez contacter [Aimee Ryan](#), vice-doyenne, Bacc. en sciences biomédicales, études supérieures et postdoctorales, ou [Shari Baum](#), vice-doyenne exécutive, Sciences de la vie.

Est-il possible de savoir quand les étudiants qui travaillent sur des projets de recherche en laboratoire pourront reprendre leur travail?

R : Malheureusement, personne ne le sait à ce stade-ci. Lorsque le nombre total de cas sera suffisamment bas pour que le système de santé puisse le gérer, la vie reprendra peu à peu son cours normal. Les deux prochaines semaines seront cruciales pour déterminer la suite.

Pour les étudiants qui sont actuellement en phase finale de collecte de données et qui ont dû arrêter toutes les expériences, les comités et les évaluateurs seront-ils invités à faire preuve de plus de souplesse quant aux conditions d'obtention du diplôme telles que les thèses, les soutenances, etc.?

R : Nous traversons tous ensemble cette situation et nous espérons que tout le monde se montrera raisonnable. Ceux qui travaillent en vue d'une échéance en avril sont probablement dans les phases finales, et nous ne nous attendons pas à des impacts majeurs sur la soumission des thèses. Mais ceux dont l'échéance est en août peuvent devoir terminer leurs dernières expériences. Dès que nous connaissons le calendrier de retour aux expériences, les étudiants devront rencontrer leurs superviseurs afin de déterminer si ces expériences sont réalisables et/ou nécessaires. Toutes les soutenances de doctorat se déroulent comme prévu par Zoom.

Est-ce que la date limite de dépôt de candidature pour les bourses internes de stagiaire de recherche/de recherche de la Faculté de médecine de McGill sera prolongée?

R : Oui, la date limite est reportée au 30 avril - mais pas plus tard, car l'objectif est que le financement soit en place le 1^{er} septembre.

Qu'advient-il des étudiants à la maîtrise qui devaient obtenir leur diplôme en août si nos cours d'été sont annulés? Il me manque deux crédits pour obtenir mon diplôme et je ne sais pas comment les obtenir, d'autant que je commence en 1^{re} de médecine en août sous réserve de l'obtention de mon diplôme.

R : De concert avec Études supérieures et postdoctorales, nous travaillerons avec les étudiants afin de trouver des substitutions de cours. Veuillez contacter [Aimee Ryan](#), vice-doyenne, Bacc. en sciences biomédicales, études supérieures et postdoctorales. La crise actuelle sera prise en compte.

À quoi peut-on s'attendre à l'automne 2020 : est-ce que ce sera en ligne ou en personne pour les étudiants à la maîtrise?

R : Il est trop tôt pour confirmer.

En tant qu'étudiant aux cycles supérieurs dans un laboratoire de recherche, j'ai l'impression qu'on ne m'a pas donné beaucoup d'indications sur l'impact que cela aura sur nos recherches en laboratoire expérimental - on nous a dit de quitter le laboratoire et de « réduire les expériences »; or, on ne nous a donné aucune directive en quittant le laboratoire ni sur l'impact que cela aura sur nos diplômes. Les directives semblent viser les étudiants qui suivent des cours sur une base semestrielle.

L'impact sur les étudiants aux cycles supérieurs variera en fonction de leur modèle expérimental et de leur calendrier d'obtention du diplôme. Nous ne savons pas à quoi ressemblera la « reprise » ni la situation quand nous serons revenus complètement en laboratoire. Nous encourageons les étudiants à discuter de leurs préoccupations avec leurs superviseurs, comités consultatifs et/ou directeurs de programmes d'études supérieures, ou Aimee Ryan, vice-doyenne (Bacc. en sciences biomédicales, études supérieures et postdoctorales). Aimee Ryan sera l'hôte d'une séance virtuelle par Zoom, *Deadlines and Timelines during the COVID-19 Pandemic*, à l'intention des étudiants afin de discuter des préoccupations le **mardi 7 avril à 14 h**.

Êtes-vous au courant de l'initiative étudiante [Open Source Covid19 Medical Supplies](#)? La Faculté incite-t-elle les chercheurs qui ont interrompu leurs activités de recherche à donner leur stock d'équipement de protection individuelle (ÉPI) inutilisé, soit dans le cadre d'initiatives comme celle-ci, soit directement à nos hôpitaux partenaires?

R : Nous avons communiqué avec des chercheurs en réponse à une demande urgente d'ÉPI par le gouvernement du Québec. Nous avons reçu environ 70 réponses en 24 heures. Nous encourageons tous les intéressés à s'inscrire et à publier leurs contributions sur le nouveau portail web :

<https://covid19resources.ca/?lang=fr>.

--

Pour plus d'information concernant les étudiants des cycles supérieurs, veuillez consulter la [FAQ sur la COVID-19 d'Études supérieures et postdoctorales](#). La page du [Bureau de la recherche de la Faculté sur la COVID-19](#) est aussi utile.

Chercheurs principaux, scientifiques

Lorsque la province aura donné son feu vert, envisagez-vous de commencer le travail en laboratoire progressivement, avec un travail par quarts de petites équipes pendant des périodes définies dans chaque laboratoire?

R : Nous ne savons pas encore comment les choses vont redémarrer. Cela dépendra, en grande partie, de l'état de la pandémie et des directives gouvernementales. Notre hypothèse actuelle est que nous continuerons à limiter le nombre de personnes présentes simultanément dans les laboratoires, au moyen du travail par quarts.

Certains organismes de financement cessent le paiement de bourses d'études/de recherche. Par exemple, la Parkinson's Disease Foundation est fermée et n'enverra donc pas les chèques du 1^{er} avril aux boursiers. Que devons-nous faire?

R : Les superviseurs doivent faire le suivi de ces décisions, et veiller à ce que leurs étudiants et postdoctorants continuent d'être payés.

Existe-t-il des initiatives ou un soutien pour les chercheurs qui ne peuvent pas accéder à leurs laboratoires ou collecter des données?

R : Le Bureau des affaires professorales de la Faculté cherche des moyens pour mettre en rapport des membres du corps professoral, offrir davantage de mentorat ou susciter de nouvelles collaborations propres à accroître la productivité, malgré l'impossibilité de recueillir des données pour le moment.

Cliniciens enseignants, y compris les résidents

La Fédération des médecins spécialistes (FMSQ) nous a dit de ne pas enseigner certaines activités durant cette période. Que devons-nous faire?

R : Vous trouverez [ici](#) la réponse collective des quatre facultés de médecine du Québec à ce message de la FMSQ. La réponse des facultés souligne qu'il est crucial de soutenir la mission d'enseignement pour permettre aux étudiants et résidents de poursuivre leur parcours d'apprentissage et de formation. Cette position correspond également aux déclarations gouvernementales dans ce dossier.

**

Voir le [condensé des mises à jour](#) de la réunion spéciale du Conseil de la Faculté et du forum sur la COVID-19 du 31 mars.

IMPORTANT : Nous avons cherché à cerner la majorité des questions posées au cours de la réunion; vu l'évolution quotidienne de la situation, l'information fournie ici peut changer; il est important de se tenir à jour en consultant fréquemment les sources disponibles.

Importantes sources d'information concernant la Faculté et l'Université :

- [Mises à jour de la Faculté de médecine de McGill au sujet de la COVID-19](#), y compris des liens pour les mises à jour propres aux écoles et aux unités.
- [Mises à jour de McGill à propos du coronavirus](#), y compris la [FAQ](#) de l'Université

Autres :

- [Santé Québec](#)
- [Info-Santé](#)
- [Agence de la santé publique du Canada \(ASPC\)](#)
- [Agence de la santé publique du Canada \(ASPC\) – COVID-19 : Pour les professionnels de la santé](#)
- [Organisation mondiale de la Santé \(OMS\)](#)